



Cette brochure d'information est éditée par Territoire d'Energie Tarn (TE81) afin de contribuer à l'information des ménages ayant droit du chèque énergie en 2025.

Cette année, l'envoi des chèques énergie a été retardé en raison de la modification de leurs modalités d'attribution. Il nous a semblé opportun de réaliser cette brochure afin d'apporter des informations sur les nouvelles modalités pratiques d'obtention de cette aide essentielle au paiement des factures d'énergie.

Source de ces informations : DGEC* (09/25)

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site dédié mis en place par les pouvoirs publics :

www.chequeenergie.gouv.fr

*DGEC : Direction générale de l'énergie et du climat

À SAVOIR ✓

Les chèques énergie 2025 seront adressés à compter du **3 novembre 2025** aux bénéficiaires qui auront été identifiés. Les autres devront en faire la demande.

Des campagnes d'information seront organisées selon les modalités suivantes :

- Semaines du 6 et du 13 octobre** : envoi par l'ASP* de courriels ou sms aux bénéficiaires identifiés automatiquement, leur indiquant qu'ils n'auront aucune démarche particulière à engager pour bénéficier du chèque énergie 2025 ;
- À compter du 13 octobre** jusqu'à la fin du mois : envoi par l'ASP de courriels ou sms ou courriers postaux aux bénéficiaires potentiels.

Dès le **15 octobre**, il sera possible de se connecter sur la plateforme de demande accessible sur le site www.chequeenergie.gouv.fr via l'espace bénéficiaire.



DEMANDE À EFFECTUER AVANT LE 28 FÉVRIER 2026

Vous êtes un particulier, un bénéficiaire du chèque énergie et vous souhaitez :

- Vérifier votre éligibilité
- Consulter le calendrier d'envoi des chèques
- Obtenir des informations
- Utiliser et gérer votre chèque
- Identifier les professionnels qui acceptent le chèque

Accéder à l'espace bénéficiaire

*ASP : Agence de services et de paiement



Territoire d'Energie Tarn (Syndicat Départemental d'Energie du Tarn) est un établissement public de coopération intercommunale regroupant l'ensemble des 314 communes du Tarn. En tant que propriétaire du réseau de distribution, le Syndicat est garant de la qualité du service public de l'électricité sur le département et accompagne les communes et les usagers sur l'ensemble des problématiques liées à l'énergie (travaux d'électrification, éclairage public, transition énergétique et lutte contre la précarité énergétique).

NOUS CONTACTER

Territoire d'Energie Tarn
2 rue Gustave Eiffel
81000 ALBI
www.te81.fr
05 63 43 21 40

Informations mises à disposition par la DGEC, susceptibles d'évolution.



La Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) est une association de collectivités locales entièrement dévolue à l'organisation et à l'amélioration continue des services publics locaux (énergie, eau, numérique, déchets). Organisme représentatif, elle rassemble plus de 850 collectivités regroupant 61 millions d'habitants en France continentale mais également dans les zones non-interconnectées et les territoires ultramarins.



Le chèque énergie, c'est une aide à destination des ménages modestes pour payer leurs factures d'énergie.

Brochure à destination des particuliers



Formulaire de demande

FORMULAIRE DE DEMANDE CHÈQUE ÉNERGIE 2025

Article L.224-2, R.224-7 et R.224-7-2 du code de l'énergie

Arrêté du 22 juillet 2023 relatif à la demande de chèque énergie

Le formulaire (PDF téléchargeable) doit être complété, imprimé, signé puis envoyé par courrier à l'Agence de services et de paiement (ASP) à l'adresse suivante : Agence de Services et Paiement - TSA 30500 - 94937 VITRY CEDEX 2

Renseigner ici le numéro du ticket donné par l'assistance

Je m'ai pas reçu de ticket 2025, je souhaite faire une demande immédiate

J'ai fait ma demande de chèque sur la plateforme mise en place par le Gouvernement (sur la base de mes revenus 2020 déclarés en 2024) et celle-ci a été refusée, je ne suis pas d'accord avec le montant du chèque accordé

Si ce n'est pas le cas, indiquer le numéro de la demande refusée (le numéro figure dans le mail reçu suite à votre demande sur la plateforme) : 0

INFORMATIONS SUR

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Numéro fiscal (composé de 15 chiffres, indiqué sur votre avis d'imposition pour l'année fiscale en cours) : _____

Code postal : _____

Courriel de contact : _____

Numéro de téléphone : _____

ADRESSE POSTALE (utilisée pour l'envoi du chèque)

N° d'appartement/étage : _____

Entrée : _____

Code postal : _____

La demande par courrier à adresser à l'ASP* avant le **28 février 2026** devra comporter les 4 pièces suivantes :

- Formulaire de demande complété ;
- Copie d'un justificatif d'identité du demandeur ;
- Copie d'une attestation de contrat de fourniture d'électricité de moins de 3 mois au nom et prénom du demandeur mentionnant le numéro de PDL/PRM et précisant l'adresse de consommation ;
- Copie de l'avis d'impôt sur le revenu du foyer fiscal du demandeur pour l'année N-2.

Les chèques énergie 2025 pourront être utilisés jusqu'au **31 mars 2027** mais les protections associées au chèque ne seront valables que jusqu'au **30 avril 2026** (avec effet rétroactif, à compter du 1^{er} avril 2025).

*ASP : Agence de services et de paiement